

Orée

Entreprises, territoires et environnement

N°64
Août-Oct.
2010



Michel Trommetter,

Directeur de Recherche à l'INRA UMR GAEL à Grenoble et Chercheur associé au Département Economie de l'École Polytechnique à Paris, nouveau co-président du groupe de travail « Biodiversité et économie »

Les premiers résultats d'une co-construction

En 2006, l'Institut Français de la Biodiversité et l'association Orée ont décidé de créer un groupe de travail sur biodiversité et stratégie d'entreprises, Jacques Weber (directeur de l'IFB à l'époque) et François Laurans (Veolia) en étaient les co-présidents, j'en étais le correspondant pour l'IFB.

La première réunion avait pour objectif de faire révéler aux adhérents d'Orée d'une part leur définition de la biodiversité et d'autre part leur perception de la dépendance de leur activité à la biodiversité. Cette réunion basée sur le dialogue et la co-construction de la problématique fut un succès et suivie de beaucoup d'autres à un rythme trimestriel, rythme qui se poursuit aujourd'hui.

Au départ, des étudiants de masters ont été sollicités pour défricher le terrain sur l'interdépendance des activités industrielles à la biodiversité, mais très vite cette option s'est révélée insuffisante pour réaliser l'objectif du groupe de travail : construire une méthodologie qui permette de dresser un bilan biodiversité pour les adhérents d'Orée, tant des industriels que des collectivités territoriales. François Laurans, au nom de Veolia, a alors proposé de co-financer avec l'Etat une bourse CIFRE sur le sujet et de mettre l'étudiant à disposition du groupe de travail : il fut donc localisé chez Orée. Joël Houdet qui suivait le groupe de travail depuis l'origine paraissait être le candidat idéal, il a été recruté et je peux dire aujourd'hui que nous ne sommes pas déçus.

Les objectifs du groupe de travail ont été construits par étapes : la première avait pour but de montrer qu'aucune entreprise n'était totalement indépendante de la biodiversité tant pour ses impacts (approche environnementale) que pour son activité productive actuelle et future donc stratégique (période 2006-2008); la deuxième étape était de construire une nouvelle approche comptable qui mette la biodiversité au cœur de la stratégie de l'entreprise (2008-2010); la troisième étape portera sur l'étude des interactions entre entreprises au sujet du vivant (à construire).

La première étape a abouti à la définition de l'indicateur d'interdépendance entreprise / biodiversité. Il a été publié dans



le guide Orée / FRB, dans lequel 25 adhérents de Orée ont accepté la publication de leur retour d'expérience (dont 4 collectivités territoriales). Ce guide met en évidence la dépendance de l'activité des divers acteurs (tant industriels que collectivités territoriales) au monde du vivant, donc nous a poussés à aller plus loin dans la démarche. Ce guide a également été un

tremplin pour diffuser notre démarche au niveau international principalement par le biais de la « European Platform for Biodiversity Research Strategy » (EPBRS).

La seconde étape, cœur de la thèse de Joël Houdet visait à construire une nouvelle approche comptable basée sur les flux entrée et sortie de biodiversité, mesurés de manière monétaire et physique (les résultats de ce travail sont présentés par Joël lui-même dans cette lettre). Joël a construit et proposé une approche méthodologique d'une nouvelle comptabilité des interactions entre biodiversité et entreprises qui est aujourd'hui testée par plusieurs entreprises, d'autres cas devraient être réalisés dans les mois qui viennent. J'ai une pensée toute particulière pour Fleur Rodriguez-Gallois qui travaillait chez Kenzo Parfum (groupe LVMH), qui était notre correspondante et qui nous a malheureusement quittés si brutalement.

Même si la thèse de Joël Houdet est aujourd'hui terminée et ses résultats bientôt publiés, le groupe de travail poursuit ses actions. Aujourd'hui, il est co-présidé par Mathieu Tolian (Veolia) et par moi-même, le travail n'est pas fini, tant au niveau de l'approche comptable qu'au niveau de la prise en compte des interactions entre adhérents d'Orée au sujet de la biodiversité.

Avec Mathieu, nous ne pouvons que souhaiter que ce groupe aille jusqu'au terme de son objectif, mettre au point des outils permettant de formaliser les liens entre acteurs au sujet du vivant.



Mathieu Tolian,
Responsable de Management Environnemental – Veolia Environnement, co-président du groupe de travail « Biodiversité et économie »

Le groupe de travail mis en place par Orée fin 2005 rassemble des entreprises, des scientifiques ainsi que des associations et des collectivités, sur la biodiversité. Avec un tour de table qui préfigurait celui que le Grenelle de l'Environnement allait mettre en place deux ans plus tard, le groupe de travail se fixe un premier objectif ambitieux : évaluer la dépendance des entreprises et des collectivités à l'égard du monde vivant. Motivé par le caractère innovant de cette initiative et en acceptant la part de risque liée à cette dernière, Veolia Environnement décide de s'engager en assurant la co-présidence du groupe de travail et en contribuant à la bourse CIFRE de Joël Houdet.

Faisant suite à la parution du guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprises », Veolia Environnement a été une des premières entreprises à lancer en 2009 une étude de cas pour mettre en pratique les éléments méthodologiques développés par Joël Houdet dans le cadre de sa thèse. Cette étude, réalisée sur une de nos installations située au sud de Berlin, portait sur l'interdépendance de la biodiversité et du traitement des eaux usées. A partir d'une analyse des flux physiques caractéristiques de l'installation et en s'inspirant du cadre de la



Edito

En 2008, OREE publiait avec la FRB et Natureparif le guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises » qui avait comme objectif d'expliquer les interdépendances entre les activités économiques et la biodiversité en mobilisant des entreprises et des collectivités territoriales

et en créant un nouvel outil IIEB*. En 2010, Année Internationale de la Biodiversité, Orée a poursuivi ses travaux sur la biodiversité et son lien avec les organisations, une des 7 priorités d'Orée. Ainsi la thèse de Joël Houdet, financée dans le cadre d'une convention CIFRE par Veolia et l'Etat et portée par Orée, va paraître et être soutenue en octobre. Ces travaux mettent l'accent sur la comptabilité des flux de la biodiversité, facteur important pour mieux valoriser (et non « marchandiser ») la biodiversité et les services écosystémiques. Ils servent également d'appui aux études de cas développées au sein du groupe de travail « Biodiversité et économie ». Les différents acteurs de cette thèse ont été sollicités dans cette lettre dans le but d'exposer les outils, les résultats et leurs implications pour les organisations.

En cette année de la biodiversité, une réelle prise de conscience de la dégradation de la biodiversité a vu jour en dehors des cercles habituels. De nombreux acteurs souhaitent remédier à cette situation. Orée s'efforce d'y contribuer. Je tiens à ce sujet à remercier le MEEDDM d'accompagner les travaux d'Orée liés à la biodiversité et de soutenir le groupe de travail.

Orée devrait participer à la COP 10** à Nagoya en octobre et à l'EPBRS*** qui se tiendra en novembre 2010 sous la présidence belge de l'Union européenne.

L'équipe Orée, et Nathalie Boyer, Déléguée générale, ont continué à développer des actions avec dynamisme et professionnalisme autour des autres priorités d'Orée.

Ainsi la plate-forme interactive sur les risques environnementaux va bientôt être mise en ligne et être présentée à Pollutec, un forum sur l'expertise "faut-il tout recycler ?" sera organisé le mercredi 15 septembre, un café d'échanges intitulé : comment prendre en compte la vulnérabilité des territoires dans les plans climat est prévu le mercredi 22 septembre à Paris et un autre sur l'écologie industrielle, un outil de développement au service des entreprises et des territoires à Toulouse le 24 septembre en partenariat avec l'ARPE Midi-Pyrénées.

Orée développe ses partenariats et sera présente aux Ateliers de la Terre à Evian (17-19 novembre 2010) et comme chaque année début décembre à Buy&Care (Pollutec), mais également sur différents salons tels qu'EnviroRisk, Expoprotection ou encore Expandi.

Ghislaine Hierso,
Présidente d'Orée

*Indicateur d'Interdépendance de l'Entreprise à la Biodiversité

** 10^e réunion de la « Conference of the Parties »

***European Platform for Biodiversity Research Strategy www.epbrs.org

comptabilité de gestion environnementale, les différentes dépenses de l'installation ont été catégorisées en fonction de leur lien avec les services écosystémiques. Les résultats montrent qu'environ la moitié des dépenses associées à l'épuration des eaux et à la gestion des boues étaient liées à des services écosystémiques. Cette étude, au-delà des enseignements qu'elle a apportés à Joël Houdet pour ces travaux, a ouvert le champ de la valorisation économique des services écosystémiques pour Veolia Environnement. Un sujet qui ►



P.1
Michel Trommetter



P.2
Jacques Weber



P.3
Joël Houdet
Présentation de la thèse



P.4
L'équipe Orée,
la CA, les GT

représente sans conteste une opportunité importante pour le futur du Groupe.

Grâce à leurs études, Veolia Environnement et LVMH ont ouvert la voie pour d'autres entreprises qui aujourd'hui se lancent à leur tour dans des études de cas, au moment où la thèse de Joël Houdet s'achève. Les résultats de cette



Jacques Weber

**Directeur de recherche au Cirad,
Membre du Conseil économique du développement durable (CEDD)
Membre du Conseil Scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité (CSPNB)**

Le groupe de travail Orée sur l'intégration de la biodiversité dans les stratégies des entreprises restera dans ma mémoire comme l'un des plus passionnants moments de ma carrière de chercheur.

Lorsqu'en juin 2005, à l'initiative de Orée, dont Sylvie Bénard, alors présidente, le GT se réunit pour la première fois, il m'est demandé d'en assurer la coprésidence avec François Laurans de Veolia. J'étais alors directeur de l'Institut français de la biodiversité et proposais au Conseil scientifique de cet Institut que le GT soit reconnu aussi comme GT de l'IFB. Dès le début, Michel Trommetter fut le représentant du CS de l'IFB dans le GT.

Lors de la première réunion, j'avertis les entreprises présentes que la probabilité de succès du GT était très faible, dans la mesure où personne jusque là n'avait tenté d'évaluer la dépendance des entreprises à l'égard de la biodiversité en termes de matières premières, de technologies, ou de chiffre d'affaires. Les entreprises sont pourtant restées assidues aux réunions et le président du conseil scientifique de l'IFB, le Pr. Bruno David, constatait à la sortie d'une réunion : « il va falloir que la recherche accélère si elle veut se mettre au diapason du changement dans les entreprises ».

Veolia accepta dès le début du GT de financer une thèse Cifre au bénéfice du GT, et Joël Houdet fut retenu. La première phase du GT déboucha sur le guide pour l'intégration de la biodiversité dans les stratégies des entreprises coédité par Orée, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) et Natureparif. Elle déboucha également, à l'occasion des premières Journées de la FRB, en novembre 2008, sur des interventions remarquables au cours d'un colloque international sur « entreprises et biodiversité ».

A partir de là commençait la seconde phase du GT. Si la première avait surtout consisté en une évaluation de la

thèse justifiait largement l'investissement de Veolia Environnement. Des développements complémentaires restent néanmoins nécessaires pour aboutir à un Bilan Biodiversité des Organisations qui permette aux entreprises d'évaluer et de suivre leurs relations avec la biodiversité. C'est ce travail que Veolia Environnement, en partenariat avec Orée, entend

dépendance des entreprises à l'égard du monde vivant, la seconde se donnait pour ambition de concevoir une comptabilité permettant de suivre les flux de biodiversité dans une entreprise et entre entreprises d'un secteur donné. Il s'agissait là du grand enjeu de la thèse de Joël Houdet.

La rédaction de cette thèse étant achevée, on ne peut que saluer l'importance du travail effectué en si peu de temps par ce jeune doctorant. Certes, nous ne disposons pas d'une comptabilité « finie », mais tous les éléments et analyses nécessaires à son élaboration sont réunis dans la thèse : sa construction proprement dite ne saurait être aboutie sans l'implication des experts comptables et des directions financières des entreprises membres du GT. Les réunions en ce sens sont d'ores et déjà programmées.

Au terme de ces trois années, quel bilan retirer ?

La perception de la biodiversité par les entreprises me semble profondément changée et être passée de la protection de telle ou telle espèce protégée à un intérêt pour la biodiversité en tant que condition d'existence de l'entreprise. L'engouement manifesté par les entreprises pour l'auto-évaluation proposée par le GT (pages 68-237 du Guide) en témoigne.

Nous avons considérablement avancé dans la compréhension du rôle du monde vivant dans le fonctionnement des entreprises, dans une démarche proche des gestionnaires, en complément de celle développée par le WBCSD (World Business Council for sustainable development) et le WRI (World Resource Institute) plus orientée vers les investisseurs, en termes de « risques et opportunités ».

Le GT s'est traduit par plusieurs publications en anglais, qui ont été autant de contributions au Groupe TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity), et reprises par celui-ci. En France, les travaux du groupe de travail

poursuivre en encourageant la mise en œuvre de nouvelles études de cas au sein des entreprises et en accompagnant la suite des travaux académiques qui permettront d'aboutir à un outil opérationnel et utilisable par tous.

sont présentés dans le rapport du CAS* présidé par M. Chevassus-au-Louis.

Depuis la réunion du 29 juin, j'ai cédé la place de co-président du Groupe de travail à Michel Trommetter, qui dirige la thèse de Joël Houdet et a participé au Groupe depuis le tout début. Je resterai cependant fidèle participant à ce GT qui m'a tant appris !

Les perspectives ouvertes par ce travail de trois ans sont fort riches. Déjà, l'accroissement du nombre et de la diversité des entreprises présentes en est un témoin. Et la présence assidue des Experts comptables et du Pr. Jacques Richard, professeur de comptabilité à Dauphine également.

Les chercheurs qui ont côtoyé le Groupe en ont vu l'importance et là encore, les perspectives sont nombreuses. Après avoir contribué au groupe TEEB, Orée devrait valoriser ce travail lors de la Conférence des parties à la CBD de Nagoya, en octobre. Et les travaux du GT et de Joël Houdet devraient s'avérer importants dans le cadre de la création de l'IPBES, équivalent du GIEC pour la biodiversité. Enfin, la présence de Orée dans le Conseil d'Orientation Stratégique de la FRB et la présence de cette dernière au GT devraient servir de base au développement de partenariats entre le monde de la recherche et les entreprises.

Le travail n'est donc pas terminé ! Les bases étant jetées, il faudrait à présent que les directions financières des entreprises, avec la présence des Experts Comptables, s'emparent du travail accompli et se l'approprient, afin que la biodiversité soit réellement intégrée par les entreprises. On peut notamment s'attendre à voir éclore un bilan biodiversité des entreprises prenant place aux côtés du bilan carbone.

*Centre d'Analyse Stratégique. Retrouvez le rapport sur le site Orée.

Présentation de la thèse de Joël Houdet

Entreprises, biodiversité et services écosystémiques : quelles interactions et stratégies ? Quelles comptabilités ?



La biodiversité est une dimension essentielle du vivant. S'exprimant par la diversité génétique, celle des espèces et celle des écosystèmes, elle est porteuse du potentiel évolutif qui garantit la capacité d'adaptation des espèces et des écosystèmes face, notamment, au changement global. Si le terme ne serait pour certains qu'une innovation

sémantique fortuite ayant connu un succès certain, d'autres soutiennent qu'il marque une rupture majeure : il soulève nombre de questions qui dépassent le giron des sciences de la vie et des défenseurs de la nature. Par les services écosystémiques (SE) que nous en retirons (Millennium Ecosystem Assessment 2005), c'est-à-dire l'ensemble des bénéfices obtenus à partir du fonctionnement, de la gestion ou de l'exploitation des écosystèmes, la biodiversité constitue en effet un enjeu vital pour nos sociétés humaines. Les utilisations qui en sont faites ont marqué les paysages et l'ont façonné en retour. Elle est, de fait, investie de valeurs symboliques, identitaires, éthiques mais aussi économiques.

Face au constat des rôles prépondérants des entreprises dans l'érosion de la biodiversité, ma thèse CIFRE, soutenue par Veolia Environnement, s'inscrit dans le cadre de la phase 2 du Groupe de travail « comment intégrer la biodiversité

dans les stratégies d'entreprise », dont j'ai assuré l'animation d'avril 2007 à décembre 2009. Les résultats présentés sont le fruit des nombreux échanges avec les membres de ce groupe, ainsi que des travaux réalisés en lien étroit avec certains d'entre eux (études de cas). Dans une approche se voulant interdisciplinaire, j'ai déroulé ma problématique à partir de la question suivante : la viabilité de la biodiversité, avec laquelle l'entreprise est en interaction directe et indirecte, peut-elle être assurée dans une logique de gestion des revenus et des coûts privés qui est propre à cette forme d'organisation économique ? Cela revient à se demander quels rôles peuvent jouer les firmes pour réconcilier écologie et économie.



Afin de présenter mes éléments de réponse, j'ai organisé ma thèse en deux parties. Pour la première partie, je me suis fixé deux principaux objectifs :

- Faire le point sur l'évolution des perceptions de la biodiversité et des services écosystémiques (BSE) par les entreprises et analyser les stratégies qui en découlent.
- Proposer une typologie de comportements stratégiques en matière de BSE par rapport aux trois interfaces d'interactions identifiées (figure 1) : (a) gestion des BSE influençant l'activité, (b) responsabilité juridique et engagement des parties prenantes, (c) gestion de la mitigation des impacts.

Figure 1 : cadre général d'interactions de la firme avec la biodiversité et les services écosystémiques (BSE)

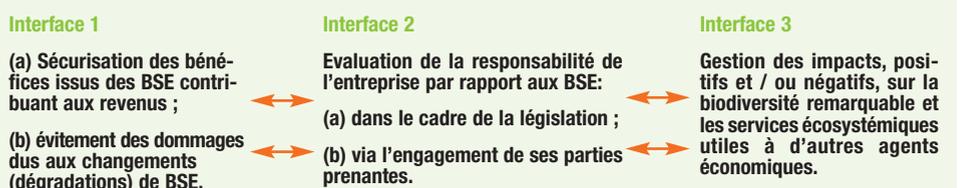
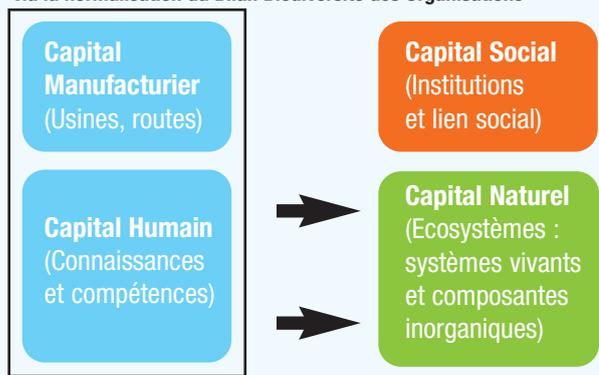


Figure 2 : vers un basculement des régulations sur le capital naturel via la normalisation du Bilan Biodiversité des Organisations



l'émergence de dynamiques de co-viabilité entre firmes et biodiversité. Cela renvoie à la généralisation de pratiques favorables aux BSE avec lesquelles chaque firme est en interaction, soit directement via ses propres actifs, soit indirectement via sa chaîne d'approvisionnement ou ses actions dans d'autres entreprises. En d'autres termes, il s'agit ni plus ni moins que de resituer les trajectoires d'entreprise au cœur des socio-écosystèmes et de repenser leurs finalités et stratégies de développement à l'aune de leurs performances en matière de gestion de leurs interactions avec la biodiversité remarquable et les services écosystémiques utiles à autrui. Dans cette optique, une première difficulté réside dans le développement d'indicateurs adaptés à la fois aux enjeux écosystémiques et aux processus de décision des firmes. Or, contrairement à la gestion

(Houdet 2008) ; ce qui suppose de communiquer à la fois (a) sur sa dépendance financière aux BSE et (b) sur les conséquences de ses activités sur les BSE

des émissions des gaz à effet de serre, enjeu s'insérant dans celui plus large de la viabilité des écosystèmes, on ne peut pas avoir recours à un indicateur unique. Pour tenter de répondre à ce défi, je propose de faire évoluer les systèmes d'informations indispensables et communs à la plupart des entreprises, les systèmes d'informations comptables. J'ai exploré deux axes de travail complémentaires :

des émissions des gaz à effet de serre, enjeu s'insérant dans celui plus large de la viabilité des écosystèmes, on ne peut pas avoir recours à un indicateur unique. Pour tenter de répondre à ce défi, je propose de faire évoluer les systèmes d'informations indispensables et communs à la plupart des entreprises, les systèmes d'informations comptables. J'ai exploré deux axes de travail complémentaires :

- Formaliser un cadre comptable, via des études de cas (activités agricoles et de traitement des eaux usées), pour le suivi et la gestion des interactions entre entreprise et BSE, c'est-à-dire visant le développement d'une comptabilité analytique permettant d'associer des flux monétaires (coûts, revenus) à des indicateurs relatifs aux BSE pour répondre aux besoins internes de l'entreprise ; ce qui implique de comptabiliser (a) les flux de matières issues de la biodiversité, (b) les services écosystémiques influençant les activités de la firme (influences positives et négatives), et (c) les impacts des activités sur la biodiversité remarquable et les services écosystémiques utiles à autrui.
- Proposer des fondements conceptuels d'une comptabilité visant à rendre compte aux parties prenantes de la performance de l'entreprise en matière de BSE, vers la normalisation d'un Bilan Biodiversité des Organisations

La nécessité de dépasser le périmètre, juridique ou foncier, des comptabilités environnementales traditionnelles, vers une approche comptable spatialisée des trajectoires d'entreprise, est l'un des principaux enjeux communs à ces deux approches. Toutefois, aussi prometteuses que soient nos propositions méthodologiques en matière de comptabilité analytique, des travaux complémentaires seraient nécessaires dans l'optique d'engager un processus de standardisation ; notamment tester notre cadre comptable dans le cadre d'autres activités économiques. En outre, la généralisation d'une comptabilité visant à rendre compte de la dépendance financière des firmes aux BSE et de leurs impacts sur les écosystèmes dépendra entièrement des attentes des parties prenantes, c'est-à-dire de leurs besoins informationnels pour évaluer la performance des firmes sur le plan socio-écosystémique.

S'il revient en grande partie aux lecteurs et en particulier aux entreprises membres du groupe de travail de donner suite à mes travaux, je souhaite souligner l'extraordinaire opportunité que présente leur institutionnalisation (normalisation) : cela permettrait de produire les données nécessaires au basculement des régulations sur les consommations et modes de gestion du capital naturel (figure 2), vers des dynamiques de co-viabilité entre régimes d'accumulation (formes de capitalisme) et écosystèmes. Accompagnées du développement simultané d'outils incitatifs et dissuasifs, ces innovations institutionnelles conduiraient à la généralisation de routines organisationnelles favorables aux BSE au niveau de l'ensemble des interfaces d'interaction entre entreprises et biodiversité.

Références :

Houdet, J. (Ed.), 2008. *Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises. Le Bilan Biodiversité des Organisations*. FRB – Orée, Paris, 393p.

Houdet, J., 2010. *Entreprises, biodiversité et services écosystémiques. Quelles interactions et stratégies ? Quelles comptabilités ? Thèse de doctorat de l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech)*, 342p.

Nouveaux adhérents

Ils viennent de rejoindre Orée :

Ateliers de la Terre, Caux Vallée de Seine, CICF-TEN, IDE Ingénierie, Kepler, La Roue verte, Mairie de Tarare, Rouge Cobalt, Sémaphores, Techlid. Retrouvez la liste de tous nos adhérents sur notre site : www.oree.org

AGENDA QUELQUES DATES À RETENIR

- **30 AOÛT**
groupe de travail « expertise environnementale » - Paris
- **7 SEPTEMBRE**
groupe de travail « risques environnementaux » - Paris
- **14 SEPTEMBRE**
groupe de travail « éco-conception des produits et services » - Paris
- **15 SEPTEMBRE**
forum expertise – (LVMH) Paris
- **18 SEPTEMBRE**
18 septembre : Co2 mon amour Gh. Hierso, J.Weber, R.Barbault (14h05-15h – France Inter)
- **MI-SEPTEMBRE**
1^{ère} session de travail avec le Club développement durable du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables
- **20-22 SEPTEMBRE**
Sommet de l'ONU – New-York
- **22 SEPTEMBRE**
café d'échanges « Comment prendre en compte la vulnérabilité des territoires dans les plans climat ? » - Paris
- **24 SEPTEMBRE**
conférence « L'écologie industrielle, un outil de développement au service des entreprises et des territoires » – Toulouse
- **28 SEPTEMBRE**
groupe de travail « biodiversité et économie »
- **6 OCTOBRE**
Club Essec Energie Et Développement Durable Conférence débat sur le thème "Entreprises et Biodiversité" (intervention de Ghislaine Hierso) – Paris
- **7 OCTOBRE**
Présentation d'« Ecologie du bonheur », E. Lambin. Ed. Le Pommier
- **11 OCTOBRE**
groupe de travail « parcs d'activités et écologie industrielle » - Paris
- **13-14 OCTOBRE**
EnviroRisk - Paris
- **18 OCTOBRE**
soutenance de la thèse de Joël Houdet et présentation des objectifs
- **18 - 29 OCTOBRE**
COP 10 de la Convention sur la Diversité Biologique - Nagoya, Japon
- **19 OCTOBRE**
Epe – « Business and Biodiversity » - Paris
- **29-30 OCTOBRE**
Colloque « L'homme s'adapte-t-il à lui-même » Museum National d'Histoire Naturelle
- **2-5 NOVEMBRE**
Expoprotection (Atelier « risques » animé par Orée)
- **3 NOVEMBRE**
Expandi - Paris
- **16-19 NOVEMBRE**
EPBRS – Positive vision for biodiversity – Bruxelles
- **17-19 NOVEMBRE**
Global Conference – Ateliers de la Terre - Evian
- **24 NOVEMBRE**
Ciné Orée - projection du documentaire « Les gardiens de la forêt » M. Huet et E. Pagès (à la SAF) - Paris
- **29 NOV - 10 DÉC :**
Conférence sur le changement climatique COP 16 - Cancun, Mexique
- **30 NOV AU 3 DÉC**
Pollutec – Buy and Care Remise des Prix Entreprises et Environnement
- **10 DÉCEMBRE**
Clôture de l'année de la biodiversité - Kanazawa, Japon
- **2011**
Année internationale de la forêt, année des Outre-mer français

Pour plus d'informations retrouvez l'agenda des manifestations ainsi que les événements liés à la biodiversité sur www.oree.org

Présentation de l'équipe Orée

© photos Eric Nocher



De gauche à droite : Anne-Marie Cakpo, assistante administration et gestion. Gaël Gonzalez, chargé de mission biodiversité/ expertise. Sylviane Bantchik, responsable de l'association. Thomas Mahias, chargé de mission éco-conception. Layla Mathieu, chargée de la communication. Paul Schalchli, chef de projet écologie industrielle/ risques. Séverine Halioua, chargée de mission parcs d'activités. Nicolas Hosatte, stagiaire risques. Elise Delgoulet, stagiaire biodiversité.



La parole à la Déléguée générale

Pour le second semestre 2010, Orée vous propose quelques nouveautés ! Tout d'abord, faisant suite à la projection du film documentaire « Main

basse sur le riz » le 30 juin, nous lançons sur le modèle des cafés Orée, les « Cinés Orée ». Ces projections de films/documentaires, seront organisées 2 fois par an et seront suivies d'un débat.

Orée souhaite également renforcer ses liens avec les adhérents en régions et prévoit des événements hors de Paris. Ainsi, un café d'échanges consacré aux transports s'est tenu à Montpellier le 16 juin dernier en partenariat avec le Conseil général de l'Hérault, une conférence sur l'écologie industrielle est programmée à Toulouse le 24 septembre en partenariat avec l'ARPE Midi-Pyrénées. Le dernier groupe de travail « Parcs d'activités » s'est tenu à Lyon le 2 juillet dernier avec le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. Consacré à la biodiversité, ce groupe de travail a été l'occasion de faire interagir deux priorités d'Orée et de mettre en place une visite de site. Nous souhaitons continuer à travailler dans ce sens en développant les « visites terrains », afin de consolider une proximité avec nos adhérents et travailler dans un cadre dynamique.

Orée renforce ses partenariats, par exemple avec le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants), pour diffuser sur le territoire national de bonnes pratiques environnementales comme l'éco-conception, ou intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises. Cette année encore, l'association est partenaire du MEEDDM et de l'ADEME pour la co-organisation des Prix Entreprises et Environnement, qui comportent deux nouvelles catégories « Biodiversité et entreprises » et « Innovation dans les écotecnologies ». Le MEEDDM soutient également les actions du groupe de travail « économie et biodiversité ». Les partenariats avec le Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi en éco-conception et en écologie industrielle avancent et nous remercions ces deux ministères pour la confiance qu'ils nous portent.

Nathalie Boyer, Déléguée générale d'Orée

Les groupes de travail Orée

« Biodiversité et Economie »

Dans la continuité des travaux de thèse de Joël Houdet, quatre études de cas (Inddigo, Kenzo, Solabia, Séché) complètent cette année celles réalisées par LVMH et Veolia Environnement l'an dernier. Un comité de pilotage se réunissant à intervalle régulier permet d'assurer une cohérence dans le déroulement des différentes études et favorise les échanges sur la méthodologie.

« Expertise environnementale »

Afin de tester la méthodologie de débat d'expertise libre et contradictoire, élaborée dans le cadre de ce groupe de travail, un forum sera organisé en septembre sur le thème « Faut-il tout recycler ? ». La méthode proposée comporte trois étapes que nous prévoyons d'organiser ainsi :

- **15 septembre 2010** : La première réunion d'experts vise à exposer les principales données et les arguments de chacun.
- **16 novembre 2010** : Une deuxième réunion permettra de débattre des positions exposées lors de la première réunion.
- **18 Janvier 2011** : Cette dernière réunion aura pour but de se mettre d'accord sur les points éclairés par le débat, et ceux pour lesquels une opposition ou des doutes persistent, en précisant les investigations

« Gestion durable des parcs d'activités »

Le dernier groupe de travail s'est tenu sur le site du Parc d'Activités de la Plaine de l'Ain, 1^{er} parc européen certifié ISO 14 001 et enregistré EMAS. La journée a donné lieu à une visite des espaces verts du

parc dans la matinée puis à une session d'interventions d'échanges l'après-midi sur le thème de la prise en compte de la biodiversité sur ces espaces. La prochaine réunion se tiendra au mois d'octobre à Paris autour des thématiques des services aux entreprises et d'écologie industrielle ainsi que sur les questions de transport de marchandise /logistique sur les ZAE, avec plusieurs intervenants prévus.

« Risques environnementaux »

Les travaux sur la nouvelle version du guide sont bien engagés, le contenu de l'ouvrage sera agencé dans une plate-forme Internet afin de rendre l'outil pratique et opérationnel. Le lancement des travaux est prévu pour le mois de septembre. Cet outil d'autoévaluation est une aide pratique à la prise en compte des risques environnementaux et s'adresse aux chefs d'entreprise des PME PMI qui souhaitent maîtriser les risques par une approche processus de management des risques. Par la suite, le groupe de travail évoluera vers une version dédiée aux collectivités.

« Eco-conception des produits et services »

Le groupe de travail éco-conception a abordé depuis le début de l'année diverses thématiques transversales telles que les services, le design, et l'éco-construction, afin d'enrichir et d'alimenter la plateforme éco-conception <http://ecoconception.oree.org>. Celle-ci sera traduite en anglais à la fin de l'été. La réunion du 14 septembre 2010 sera dédiée à l'éco-socio-conception.



Faisant suite à l'Assemblée Générale du 1^{er} avril dernier ainsi qu'au Conseil d'administration du 3 mai, **l'association a élu (ou réélu) les membres du Conseil d'administration et de son Bureau.**

Présidente, Ghislaine Hierso, Directrice des Relations Institutionnelles, Veolia Propreté
Vice Président entreprises, Bruno Lhoste, Directeur Général, Inddigo
Secrétaire Générale, Patricia Savin, Avocate, Savin Martinet Associés
Trésorière, Catherine Ronge, Directrice, O2 France

Les autres administrateurs

- Didier Houli, Directeur, ARPE- Midi-Pyrénées
- Monique De Marco, Vice-présidente, Conseil régional d'Aquitaine
- Alain Chabrolle, Vice-président et Benoît Leclair, Vice-président Conseil régional Rhône Alpes
- Jean-Michel Youinou, Responsable de marché environnement – énergies renouvelables, Crédit Coopératif
- Thierry Jacquet, Président, Phytorestore
- Cyril Adoue, Directeur, Systèmes Durables
- Sylvie Bénard, Directrice de l'environnement, LVMH
- Régis Bergounhou, FNE
- Patrick Jolivet, Responsable Recherche & Développement, BMJ Ratings
- Daniel Luciani, Membre du bureau national en charge de la performance globale, CJD (Centre des Jeunes Dirigeants)

Retrouvez OREE sur www.oree.org

